

Bureau Unifié Automobile Algérien (BUA)

Le Bureau Unifié Automobile Algérien est une Société par actions (SPA), pourvue d'un capital social de 13 millions de dinars. Il a pour principale mission la délivrance de la carte orange, et ce, pour la prise en charge des sinistres automobiles causés ou subis par des Algériens au cours de leurs déplacements dans les pays arabes signataires de la Convention collective des sociétés d'assurance de 1975. Jusque-là, la gestion des dossiers de ces sinistres était prise en charge par l'UAR.

Ainsi, les détenteurs de cette carte ne payeront pas d'assurance aux frontières. Le montant de la prime est, actuellement, dérisoire : pour un mois, il varie entre 600 et 1100 DA, en fonction de la puissance et de l'usage du véhicule. Autrement dit, il s'agit de quelques 30% de la Responsabilité civile (RC) automobile. Chez nos voisins Tunisiens, par exemple, la souscription pour une durée de 4 jours est de 30 dinars tunisiens, soit l'équivalent de 1500 dinars algériens.

Certes, cette assurance ne couvre que la RC. Mais, en revanche, un projet d'extension à toutes les garanties souscrites dans le contrat d'assurance, dont le vol, le tout risque, et autres, est à l'étude.

Source : Revue de l'Assurance n°5